Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 029-212901524-20251210-2025_70-DE

République Française
Département FINISTERE
Mairie de MOTREFF

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	14

Vote
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation
05/12/2025

N° de la délibération
2025-70

L'an deux mille vingt-cinq le dix décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Motreff s'est réuni sous la présidence de Monsieur FÉAT Samuel, à la salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances.

***Présents** : FÉAT Samuel, Maire, **Mmes :** BOULZENNEC Isabelle, TRANCHARD Rachelle, DANIEL Véronique, GLÉHEN Stéphanie, TANGUY Céline et **MM :** KERAVAL Dominique, LE NOUY Michel, GUILLEMOT Olivier, KERAVIS David, LANNEVAL Yoann et POIGNONEC Yannick.*

***Absents ayant donné procuration** : TRANCHARD Audrey à TANGUY Céline et THÉPAULT Christophe à POIGNONEC Yannick*

***Absent(s) :** néant*

Le quorum est atteint.

***A été nommé secrétaire** : Monsieur KERAVAL Dominique*

Décision Modificative n°2

Rapporteur : Isabelle BOULZENNEC

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'approuver une décision modificative telle que proposée ci-dessous.

Section de Fonctionnement :

Chapitre	Compte	Intitulé	Recettes	Dépenses
731	73111	Impôts directs locaux	+ 11 000	
014	7391111	Dégrèvement TFPNB en faveur des JA		- 1000
65	65311	Indemnités de fonctions des élus		- 2000
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance		- 4000
011	60612	Energie – Electricité		+ 5000
012	6413	Personnel non titulaire		+ 13 000
		Total	+ 11 000	+ 11 000

Les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité, d'approuver la proposition ci-dessus.

A Motreff, le 10 Décembre 2025

Le Maire,
Samuel FÉAT